

BIOQUÉBEC ET MÉDICAMENT NOVATEURS CANADA (MNC) SONT HEUREUSES DE CONTINUER UNE NOUVELLE INITIATIVE D'ADHÉSION CONJOINTE DES PLUS STIMULANTES AU PROFIT DES SOCIÉTÉS BIOPHARMACEUTIQUES ÉMERGENTES ET DES INTERVENANTS ASSOCIÉS DU QUÉBEC.

INITIATIVE D'ADHÉSION CONJOINTE

Les sociétés biopharmaceutiques émergentes et les organisations de recherche clinique/contractuelle (ORC) jouent un rôle essentiel dans l'écosystème de R et D et partagent un intérêt commun avec les grandes sociétés établies, c'est-à-dire les membres à part entière de MNC¹², dans le développement et la commercialisation de médicaments et vaccins novateurs.

Dans un effort visant à améliorer les possibilités de réseautage et le développement de partenariats qui mèneront à la découverte de la prochaine génération de traitements qui sauvent des vies, les membres qualifiés de BIOQuébec qui ne tirent pas encore de revenus des ventes de produits et des redevances au Canada sont invités à rejoindre les rangs de MNC par l'entremise de cette initiative d'adhésion conjointe.

Cette initiative offre une occasion exclusive à un nouveau membre ou un membre actuel de BIOQuébec de devenir membre associé des sciences de la vie de MNC en profitant d'une prime de 20 pour cent sur les frais d'adhésion à BIOQuébec.

Le renouvellement de l'adhésion à BIOQuébec ou la décision d'un nouveau membre potentiel d'adhérer à BIOQuébec ne sont pas liés au fait de devenir membre de MNC; toutefois, les entreprises admissibles sont encouragées à profiter de cette opportunité rentable pour accéder aux nombreux avantages qu'offrent BIOQuébec et MNC à leurs membres respectifs.

La catégorie de membre associé des sciences de la vie de MNC est ouverte aux personnes qui ne sont pas admissibles au titre de membre à part entière, qui soutiennent les objectifs de l'association et, dont l'adhésion, dans la détermination du Conseil d'administration de MNC, seraient conformes aux objectifs de

¹ Membre à part entière de MNC – Une compagnie innovatrice qui recherche, développe, produit et/ou distribue des médicaments d'ordonnance sous sa propre marque au Canada

l'association, et renforcerait la capacité de l'association à atteindre de tels objectifs.

À titre de membre associé des sciences de la vie admissible de l'association qui représente des compagnies de recherche biopharmaceutique innovatrice de toutes tailles, une entreprise a accès à des avantages clés, notamment :

- L'accès à des chefs de file de l'industrie (des PDG, des présidents, et des directeurs généraux au Canada) en participant à l'Assemblée générale annuelle de l'association;
- La connaissance du pouls du milieu de l'industrie innovatrice;
- L'accès à une gamme complète d'expertise en matière de relations gouvernementales, propriété intellectuelle, d'affaires scientifiques et réglementaires, d'élaboration de politiques, d'affaires publiques, de communications et de relations avec les intervenants;
- L'accès à un vaste réseau au sein des gouvernements, des intervenants, de l'industrie des soins de santé, des universités, etc.;
- Se tenir au courant des questions importantes et en constante évolution, des développements, des législations et réglementations dans le marché biopharmaceutique par l'entremise de forums de réseautage.

En vertu de cette initiative conjointe avec BIOQuébec, l'appartenance à MNC restera sujette à l'approbation du Conseil d'administration de MNC.

Les membres de MNC développent la grande majorité des médicaments et vaccins, apportant une expertise collective à la table,

des essais cliniques à la commercialisation. Chaque membre de MNC démontre son engagement à travailler d'une manière hautement respectueuse de la déontologie par son adhésion à un Code d'éthique.

MNC a réussi à développer des relations de coopération avec de nombreux partenaires du système de santé canadien et continue de promouvoir activement la protection d'une propriété intellectuelle concurrentielle et d'un cadre réglementaire qui encourage la découverte et le développement de nouveaux médicaments. Comme voix collective, MNC, ses membres et ses partenaires peuvent aider à mener la discussion sur la viabilité des soins de santé, soutenue par une économie du savoir dynamique et axée sur les résultats pour les patients.

Compte tenu de l'importance grandissante de nos communautés biotechnologiques et associées, et des questions de commercialisation et de compétitivité mondiale, acquérir une meilleure compréhension du travail des entreprises à fort coefficient de recherche au Canada est rendu possible grâce à des initiatives de collaboration comme celle que présente l'adhésion conjointe à BIOQuébec et MNC.

Pour devenir membre associé des sciences de la vie de MNC par le biais de cette initiative d'adhésion conjointe, veuillez contacter :

Wilma Deen
Directrice exécutive, Services aux membres et
planification stratégique
T (613) 236-0455 poste 207
E wdeen@imc-mnc.ca